



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS (ES) MUNICIPAUX

AVIS est par la présente donné, par le soussigné, qu'à la séance ordinaire qui se tiendra par visioconférence le 8 février 2022 à 19h30, le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres adoptera le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 480-2022 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS (ES) MUNICIPAUX

1. QU'un projet de règlement décrétant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des élus (es) de la Municipalité des Cèdres a été présenté lors de la séance extraordinaire tenue le 20 janvier 2022 en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.
2. QUE conformément aux exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la Municipalité doit mettre à jour le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux selon les dispositions des lois en vigueur.
3. QUE l'objet de ce règlement soit l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité des Cèdres, qui énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique, ainsi que les règles de déontologie qui doivent guider les membres du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du Conseil de la Municipalité, d'un autre organisme.
4. QUE les valeurs éthiques des membres du Conseil dans ce code sont les suivantes :
 - Intégrité des membres du conseil;
 - Honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil;
 - Prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
 - Respect et civilité envers les autres membres du conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
 - Loyauté envers la Municipalité;
 - Recherche de l'équité.
5. QUE ce règlement instaure des normes de comportement pour prévenir les conflits éthiques, les conflits d'intérêts, gérer l'utilisation ou la communication des renseignements confidentiels, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites, les dons et autres avantages, l'utilisation des ressources de la Municipalité ainsi que l'après-mandat.

1060, chemin du Fleuve
Les Cèdres (Québec) J7T 1A1

www.ville.lescedres.qc.ca



Municipalité des Cèdres

Le projet de règlement peut être consulté sur le site web de la Municipalité, à l'adresse suivante : www.ville.lescedres.qc.ca

Donné à Les Cèdres, ce 21^e jour du mois de janvier 2022.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jimmy Poulin, secrétaire trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le résumé du **projet de règlement numéro 480-2022** aux deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, et ce en date du 21 janvier 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21^e jour du mois de janvier 2022.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire-trésorier